aléo

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Grenoble

Corinne PILLET BLANCHARD
Bertrand SIEFERT

ASSOCIATION MIXLAB

12, esplanade Andry Farcy
38000 GRENOBLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MIXLAB , relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 27 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont notamment porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous vous signalons que le rapport d'activité et les documents adressés aux membres sur la situation financière et sur les comptes annuels ne nous ont pas été transmis.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

CB

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalie significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

CB

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Grenoble, le 26 mai 2020

SAS ALÉO
Représentée par Corinne PILLET BLANCHARD
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Commissaires aux Comptes aléo

	Etat exprimé en euros	31/12/2019 Brut	31/12/2019 Amort. et Dépréc.	31/12/2019 Net	31/12/2018 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	6 460	1 960	4 500	4 500
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	186 734	109 429	77 305	44 050
	Autres immobilisations corporelles	62 445	41 808	20 637	14 331
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				4 717
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	51 941		51 941	51 178
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	630		630	630
	TOTAL (I)	**308 210**	**153 197**	**155 013**	**119 406**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	40 578		40 578	45 482
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	915		915	
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	62 778		62 778	113 791
	Autres créances	263 207		263 207	185 750
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	15		15	15
	DISPONIBILITES	244 307		244 307	200 752
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	78 424		78 424	36 344
	TOTAL (II)	**690 224**		**690 224**	**582 134**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**998 435**	**153 197**	**845 237**	**701 540**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			630	630
	(3) dont à plus d'un an				

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Commissaires aux Comptes caléo

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	10 444	10 444
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	210 495	199 721
	Résultat de l'exercice	(79 449)	10 773
	Total des fonds propres	141 490	220 939
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	**141 490**	**220 939**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement	13 496	12 295
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	**13 496**	**12 295**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	85 686	44 632
	Emprunts et dettes financières divers	5 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	178 664	73 593
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	307 828	195 720
	Dettes fiscales et sociales	111 419	142 393
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	183	1 069
	Produits constatés d'avance	1 470	10 900
	Total des dettes	**690 251**	**468 307**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**845 237**	**701 540**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(79 448,60)	10 773,28
	(1) Dont à moins d'un an	472 087	387 855
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		32

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat

Commissaires aux Comptes caléo

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018
	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises, de produits fabriqués	1 047 995	1 084 497
Prestations de services	1 276 066	1 501 342
Productions stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	774 981	685 965
Dons		
Cotisations	3 148	3 380
Legs et donations		
Autres produits de gestion courante	405	50
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	(3 925)	9 020
Autres produits		
Total des produits d'exploitation	**3 098 670**	**3 284 255**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats	371 839	429 923
Variation de stock	3 989	(7 879)
Autres achats et charges externes	1 499 256	1 534 909
Impôts, taxes et versements assimilés	72 365	78 307
Rémunération du personnel	817 702	818 359
Charges sociales	277 756	294 550
Subventions accordées par l'association		
Dotation aux amortissements et dépréciations	39 205	31 023
Dotation aux provisions		
Autres charges	95 274	98 842
Total des charges d'exploitation	**3 177 387**	**3 278 033**
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**(78 717)**	**6 222**
Produits financiers		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Intérets et produits financiers	1 439	1 254
Charges financières		
Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
Intérets et charges financières	950	1 120
2 - RESULTAT FINANCIER	**490**	**134**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**(78 227)**	**6 355**
Produits exceptionnels		1 667
Charges exceptionnelles	20	254
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(20)**	**1 413**
Impôts sur les sociétés et Participation des salariés		
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	8 110	15 300
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	9 311	12 295
TOTAL DES PRODUITS	3 108 219	3 302 475
TOTAL DES CHARGES	3 187 668	3 291 702
EXCEDENT ou DEFICIT	**(79 449)**	**10 773**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS	**346 110**	**331 000**
Bénévolat		
Prestations en nature	346 110	331 000
Dons en nature		
CHARGES	**346 110**	**331 000**
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	346 110	331 000
Personnel bénévole		

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **845 237** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

  - un total produits de **3 108 219** euros
  - un total charges de **3 187 668** euros

  - dégage un résultat de **-79 449** euros

L'exercice considéré :
- débute le **01/01/2019**
- finit le **31/12/2019**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association MIXLAB** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **845 237** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 108 219** euros et un total **charges** de **3 187 668** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-79 449** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Commissaires aux Comptes caléo

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	6 460					6 460
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**6 460**					**6 460**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	122 010		64 724			186 734
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	48 403		14 041			62 445
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	4 717				4 717	
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**175 131**		**78 765**		**4 717**	**249 179**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	51 178		763			51 941
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	630					630
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**51 808**		**763**			**52 571**
	TOTAL	**233 399**		**79 528**		**4 717**	**308 210**

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Commissaires aux Comptes caléo

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 960			1 960
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 960			1 960
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	77 960	31 469		109 429
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	34 072	7 736		41 808
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	112 032	39 205		151 237
	TOTAL	113 993	39 205		153 197

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Commissaires aux Comptes caléo

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles / corporelles / des titres mis en équivalence / titres de participation / autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation / - financières / - exceptionnelles }				
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Commissaires aux caléo

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	199 721	10 773		210 495
Résultat de l'exercice	10 773		10 773	
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	**210 495**	**10 773**	**10 773**	**210 495**

Commissaires aux Comptes aléo

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	630	630	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	62 778	62 778	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 257	4 257	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	25 380	25 380	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	113 728	113 728	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	118 842	118 842	
	Charges constatées d'avances	78 424	78 424	
	TOTAL DES CREANCES	**405 039**	**405 039**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	85 686	46 187	39 499	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	5 000	5 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	307 828	307 828		
	Personnel et comptes rattachés	25 275	25 275		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 426	59 426		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 777	19 777		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 941	6 941		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	183	183		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	14 966	14 966		
	TOTAL DES DETTES	**525 083**	**485 584**	**39 499**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 104 201
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 63 115
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
CNV FDVA	1 750	1 750		
CNV COM 6	4 678	1 559		3 119
REGION AUVERGNE-RHONE ALPES PROJET EM	5 867	4 800		1 067
REGION AUVERGNE-RHONE ALPES Projet BLEU TONN			9 311	9 311
TOTAL	12 295	8 110	9 311	13 497

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros** | 31/12/2019

Total des Produits à recevoir		**220 300**
Autres créances clients		**2 106**
CLIENTS - PRODUITS A RECEVOIR	*2 106*	
Autres créances		**218 194**
RRR A OBTENIR	*16 942*	
ORGANISMES SOCIAUX - PAR	*4 257*	
SUBVENTION A RECEVOIR	*900*	
REGION SUBVENTION A RECEVOIR	*56 900*	
DEPARTEMENT SUBVENTION A RECEV	*55 000*	
ETAT - PRODUIT A RECEVOIR	*928*	
PRODUITS A RECEVOIR	*83 266*	

ANNEXE - Elément 6.11

Commissaires aux Comptes caléo

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019
Total des Charges à payer		**148 554**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**115 947**
FACTURES NON PARVENUES	*115 947*	
Dettes fiscales et sociales		**32 607**
CONGES PAYES	*24 449*	
PROVISION CHARGES/SOC CP	*8 158*	

Commissaires aux Comptes caléo

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2019	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		78 424	14 966
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		78 424	14 966

Commissaires aux Comptes caléo

Annexe des comptes annuels 31/12/2019

Etat exprimé en **euros**

COVID-19

Pour l'information à mentionner dans l'annexe des comptes annuels, relative à l'impact du covid-19 dans les comptes **clos au 31/12/2019**, sont indiqués ci-dessous quelques exemples de texte selon différentes situations.

(*source* : conseil supérieur de l'Ordre des Experts Comptables)

1. Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

2. Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Cas d'entreprises qui ont établi leurs comptes selon le principe de continuité d'exploitation

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité (ou n'a pas d'impact significatif en raison de son activité).

En raison de la nature de son activité, l'association a dû fermer son établissement en date du 14/03/2020 et par conséquence n'a pas généré de chiffre d'affaires à compter de cette date.

Sur les incertitudes pesant à la date d'arrêté des comptes sur la situation financière de l'entreprise résultant de la crise

- Incidences non chiffrables

Commissaires aux Comptes caléo

Annexe des comptes annuels 31/12/2019

Etat exprimé en **euros**

A la date d'établissement des comptes de l'association (le 10/04/2020), l'association n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'association a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes (exposé des mesures mises en œuvre selon les cas) :

- Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel (ou pour % du personnel)
- L'association demande le décalage des remboursements des emprunts enc ours sur 6 mois pour environ 20K€ .

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes (le 10/04/2020), l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.